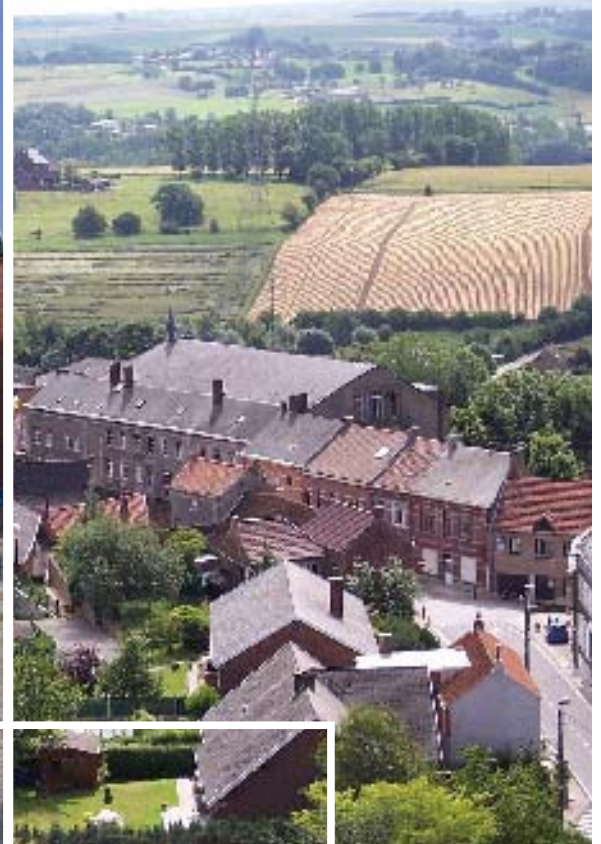


# Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'informations Communales / Juillet-Août 2010



n°83

sommaire



TRAVAUX



SCHÉMA DE  
STRUCTURE



VISITE À  
ÉCUEILLÉ



## EDITO

### PANEM ET CIRCENSES ! (Juvenal, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> siècle après J-C)

Qu'on leur donne du pain et des jeux !

C'est ainsi que l'aristocratie romaine voulait calmer les ardeurs revendicatrices de l'ensemble de la plèbe, l'essentiel du peuple romain. Il fallait occuper l'esprit et remplir le ventre de tous ces oisifs, ces laissés pour compte, ces sans ressources, produits d'une société basée sur le principe de l'exploitation de l'homme par l'homme : la servitude...

Ainsi, chaque matin, les riches patriciens remettaient à leurs « clientes » un petit panier de victuailles qui leur permettait de subvenir à leurs besoins alimentaires, l'espace d'une journée (de là, le terme clientélisme...)

Je viens comme tout le monde de suivre avec plus ou moins d'intérêt cette fameuse coupe du monde qui vient de se dérouler en Afrique du Sud et je me demande avec inquiétude si les choses ont tellement changé en 2000 ans.

Toutes ces fortunes dépensées pour ériger ces luxueuses arènes des temps modernes. Et puis, tous ces spectateurs complètement en dehors de la réalité, ce chauvinisme exacerbé, ces attitudes désespérées, ce nationalisme extatique, la totale félicité, les larmoiements grandiloquents... Etats d'âme disproportionnés et ridicules. On lévite entre

la catastrophe nationale et la béatification de certains joueurs.

Ensuite, on regarde le coté de pile de ce pays magnifique que je connais bien pour y avoir séjourné ; derrière les luxueux amphithéâtres, l'on découvre des centaines de Km<sup>2</sup> de « townships », ces villages faits de « maisons » en tôle où les habitants vivent dans un dénuement total sous un soleil de plomb, les rues du Cap, de Pretoria, de Johannesburg constellées de mendiants qui frappent aux fenêtres des taxis, la misère côtoie l'opulence, les rivières de diamants, les rivières de larmes. Et ces nuits dans la capitale sud africaine, déchirées par le bruit incessant des sirènes de police et des ambulances.

« Mais est-ce que ce monde est sérieux ? » faisait dire le chanteur Francis Cabrel à un taureau en train de mourir dans l'arène.

Pour en savoir plus, j'ouvre mon téléviseur et je zappe...

Le seuil du milliard de personnes souffrant et mourant de faim a été dépassé cette année ; au Libéria l'âge de vie moyen d'un homme ne dépasse pas trente ans ; Tiger Wood, le joueur de golf américain, gagne autant en un an que 50.000 familles congolaises ; le sida, la lèpre, le choléra, le palu-

disme ne sont pas encore éradiqués ; la recherche coûte cher ! Et pourtant le budget d'un seul club de football comme Chelsea, Liverpool, l'Inter de Milan, Barcelone ou le Réal de Madrid pourrait y suffire ; la dette extérieure des pays pauvres les empêche de redresser la tête ; il faut rembourser les banques, surtout que celles-ci perdent toutes nos économies en jouant au casino de la spéculation ; les traders gagnent et perdent des fortunes au jackpot financier ; on s'en offusque un instant et puis ça continue... ; 164 morts dans un attentat au Pakistan ; on s'entretue entre musulmans chiites et sunnites (essayez de comprendre) ; on licencie partout, chez Opel, chez Carrefour... ; le personnel coûte trop cher mais les P.D.G. augmentent grassement leurs salaires...

En Belgique en pleine crise économique, le gouvernement tombe sur un banal problème communautaire.

Alors, est-ce que ce monde est sérieux ?

Non, sans aucun doute !!! Mais il n'est pas interdit d'essayer de le changer.

> Axel François, votre Bourgmestre

## TRAVAUX

Lorsque les travaux d'égouttage de Virginal ont été approuvés en 2006, il était prévu seulement l'asphaltage de la petite bande au-dessus de l'égout et les raccordements. Vous comprenez que je ne pouvais accepter de laisser une route avec de nombreuses traversées qui auraient gâché l'aspect de la rue mais surtout causé, pour les riverains, des nuisances sonores importantes.

### RUE CATALA

Au cours des réunions hebdomadaires avec l'IBW et l'entrepreneur, j'ai souhaité profiter de ces travaux pour améliorer la sécurité et la qualité de la rue Charles Catala et notamment pour :

- La sécurité

En créant un trottoir pour permettre à nos enfants et à toutes personnes de se déplacer en sécurité.

En réduisant à certains endroits la largeur de la route afin d'essayer de limiter la vitesse de certains automobilistes irréfléchis. De plus, dans le rétrécissement situé le plus bas, un coussin berlinois sera installé incessamment.

- La qualité

Au lieu d'avoir une route parsemée de traversées, j'ai pu obtenir après de longues et difficiles négociations le remplacement de tout le revêtement jusqu'au n° 56 soit la dernière maison de la rue. Le reste sera remis en pristin-état (vous pouvez ainsi voir à quoi on a échappé !).

- La mise en place de filets d'eau non prévus au cahier de charges.
- L'aménagement de deux terre-pleins qui sont fleuris.

- L'édification de murets en pavés récupérés de la rue pour retenir les terres.
- L'aménagement et la réfection des entrées, quelques travaux resteront à faire, notamment la mise en place de filets d'eau sur le côté gauche de la rue.

Je tiens à remercier l'IBW, l'entrepreneur (dont le responsable est virginalois), le personnel communal pour leur compétence, leur travail et leur disponibilité pour satisfaire nos demandes.



Je remercie enfin les riverains pour leur patience, leur compréhension, les renseignements reçus et surtout leur enthousiasme de profiter de ces travaux pour améliorer leur cadre de vie et ainsi donner une plus value à leur habitation et à notre commune.

Cette étroite collaboration nous a permis de réussir **tous ensemble** et de faire de la rue Charles Catala une des plus belles de notre commune.

### RUE DE BAUDÉMONT

Notre commune a particulièrement été préservée au cours de ces deux derniers hivers et nous pouvons tous constater leur bon entretien. Néanmoins nous participons à tous les projets d'amélioration de notre réseau routier. C'est ainsi que nous avons reçu un subside de 50.000€ pour le projet de réfection de deux parties de routes la rue de Baudémont et la rue de la Ferme du Pou.

La rue de Baudémont est actuellement réalisée.

La rue de la Ferme du Pou commencera au début août.



> **Christian Fayt**  
Echevin des Travaux,  
du Logement  
et de la Ruralité

## CONCOURS EUROPÉEN FLORAL

Lorsqu'au mois de juin, la Région wallonne et l'APEC (Association pour la promotion des Espaces verts Communaux) m'ont contacté pour que notre commune soit la représentante de la Région wallonne pour le concours européen des villes et villages fleuris, nous ne pouvions imaginer tout le travail que cela allait représenter.

Travail oui, mais plaisir aussi de rencontrer des personnes qui se sont totalement investies dans ce challenge.

Plaisir de voir travailler des gens avec enthousiasme pour mettre leur commune en valeur.

Plaisir de chacun pour faire découvrir des endroits qu'ils connaissent bien.

Plaisir de voir nos concitoyens défendre leur village, leur hameau, leurs champs ou leurs arbres avec passion.

Pour tout cela merci, mais aussi avec un petit regret d'être rentré dans la compétition fort tardivement, car, plus le temps passait, plus nous avions envie d'en faire plus, de montrer toutes les facettes de nos villages.

Mais, croyez bien que ce handicap, nous a motivé encore plus car, depuis trois ans, nous faisons un effort important pour améliorer le fleurissement et mettre en valeur notre patrimoine naturel.

Merci aux traducteurs : Claire, Anne-Sophie, Arthur

et François ( car tout devait se faire en anglais).

Merci à Micheline pour l'élaboration des fascicules et du road-Book,

Merci à tout le service des Travaux,

Merci à François pour le PowerPoint,

Merci à Anne et Claude pour la présentation du potager communal,

Merci à Mr et Mme Herman, à Geneviève et Bernard et leurs voisins pour leur accueil,

Merci à François-Xavier, Ferdinand, Louis Dorsan, Jean-François pour la mise en valeur de leur profession,

Merci à Michel, Jacques et tous les passionné(e)s des chevaux de traits.

Un fameux travail d'équipe qui a, je pense, touché les douze experts européens (tchèque, slovène, croate, français, italien, britannique, irlandais, autrichien, hollandais, allemand, hongrois et wallon).

A la fin de la journée, Mr le Bourgmestre et moi-même avons reçu les commentaires et les appréciations du jury, ...notre petit doigt nous dit ... Attendons le mois de septembre pour le résultat. Merci à tous.

> **Christian Fayt, Echevin de la Ruralité**



# SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

## LA COMMUNE D'ITTRE COLLECTE POUR LES ORPHELINS DU CAIRE !



En soutien à l'association brabançonne l'asbl FACE, à l'initiative du Conseil Consultatif Solidarité Internationale (CCSI), la Commune d'Ittre organise une grande collecte à destination des orphelinats du Caire gérés par FACE.

Aidez votre commune dans sa démarche pour améliorer le sort des enfants des rues, participez à la collecte !

### QUAND ?

- Vendredi 10 septembre de 17h à 19h
- Samedi 11 septembre de 10h à 12h
- Dimanche 12 septembre de 10h à 12h

### OÙ ?

- A Ittre, place Saint-Rémy devant la maison communale
- A Virginal, devant l'église Saint-Pierre

### QUI CONTACTER ?

- Xavier, pour le CCSI  
(0475/98.77.17 – ccsi.ittre@gmail.com)

### QU'APPORTER ?

- **Puériculture** : Pampers, Biberons, Jeux, poupées, voitures, peluches, ...

- **Matériel scolaire et d'apprentissage** : Magicolors, peinture, crayons, gommes, bics, plasticine, blocs de feuilles, ciseaux, colle, taille-crayons, tableaux sur pied + papier (et recharges papiers)
- **Administration et formation** : Ordinateurs, Projecteur Power Point pour formation, imprimantes
- **Toilette et Entretien** : Dentifrice + brosse à dents, savons, shampooings, serviettes de bain, draps, savon vaisselle, dethol, poudre à lessiver, seau et serpillières, lavettes...
- **Matériel de cuisine** : Assiettes, tasses, couverts et verres incassables (style Ikea), chauffe-eau, fer à repasser, planche à repasser, mixer, chauffage électrique, parasols + pieds, jouets extérieurs enfants, tables de ping-pong
- **Alimentation** : Lait en poudre, nourriture non périssable (conserves, pâtes, riz, huile...), Cérelac, bambix, petits pots de nourriture pour bébé
- **Equipements sportifs** : Sweat-shirts, T-shirts, shorts, joggings, baskets, chaussures de foot, ballons...
- **Médical** : Sparadraps, bandages, désinfectants...
- **Des cartons** pour tout emballer...

La mission de l'asbl FACE est d'assister et de protéger les **enfants abandonnés, les orphelins, les enfants des rues**, leurs familles et communautés en Egypte indépendamment de leur origine, culture ou religion.

FACE s'efforce d'offrir une **vie meilleure** à ces enfants, leur insuffler l'estime de soi et l'espoir, en leur apportant les moyens de devenir des adultes solides pour s'intégrer dans la société.

FACE crée des **projets concrets et innovants** avec les enfants, des projets qui apportent des solutions durables. Elle fait cela en travaillant étroitement avec la population locale afin d'identifier les besoins sur le terrain.

FACE est née en 2003, à l'initiative d'une maman de 3 jeunes enfants, révoltée de voir tant de souffrance chez les enfants. Depuis lors, l'association

a grandi et est devenue une famille qui emploie plus de 90 personnes travaillant dans ses 6 projets. (<http://www.facecharity.org/>)

> **Lolita Iven-Abramowicz**  
**Présidente du Conseil consultatif de la Solidarité Internationale et Claude Debrulle,**  
**Echevin de la Solidarité internationale**



## QUELQUES RAPPELS UTILES POUR DES TRAVAUX DANS ET AUTOUR DE VOTRE PROPRIÉTÉ.

De nombreux travaux d'entretien ou d'embellissement de nos lieux de vie ne nécessitent pas de permis ou de déclaration d'urbanisme, pour autant que ceux-ci ne dérogent pas à des dispositions légales, décrets ou réglementaires (dispositions du Plan de Secteur, du Plan Communal d'Aménagement, du Permis de Lotir, ...).

En voici quelques exemples (liste non exhaustive).

- Placement de barbecues, bancs, compostières, fontaines,...
- Installation de pergolas, colonnes (hauteur maximale de 2,50m).
- Poteaux d'éclairage (ne peuvent éclairer les limites mitoyennes).
- Jeux extérieurs (hauteur maximale 3,50m).
- Antennes radio-tv ou parabole (surface inférieure à 1 m<sup>2</sup>, ancrage arrière par rapport au domaine public, recul minimum 4m de l'alignement, ton similaire au support).
- Étang de moins de 25 m<sup>2</sup>.

Mais, certaines constructions sont réglementées.

Quelques exemples :

- 1. Abri de jardin, non destiné à des animaux.
  - Surface maximale au sol : 20m<sup>2</sup>.
  - Hauteur inférieure à 2,50m à la gouttière et 3,50m au faite.

- Situation à l'arrière par rapport à la voirie et à 2m des limites mitoyennes.
- 2. Les clôtures.
  - Hauteur maximale : 2m.
  - Composition : haies vives (essences régionales) ou piquets reliés par fils ou treillis – base éventuelle en béton ou muret (maximum 0,50m de hauteur) – traverses horizontales – porte ou portillon de maximum 2m.
- 3. Les car-ports.
  - À ériger en continuité avec un bâtiment existant et en relation directe avec la voirie.
  - Surface maximale : 30 m<sup>2</sup>.
  - Matériaux avec poteaux en bois ou piliers en matériaux similaires au bâtiment existant.
  - Toiture à versants : 2,50m sous corniche, 3,50m au faite (max).
  - Si toit plat, max. 3,20m à l'acrotère.

Il existe aussi des règlements pour le remplacement de portes, châssis, ... l'ouverture ou la fermeture de baies, le remplacement de toiture, les crépis avec isolation, ...

Il faut toujours consulter les services de l'Urbanisme AVANT d'entreprendre des travaux, afin de ne pas avoir des surprises désagréables ou des problèmes de voisinage.

Construire, démolir, améliorer sont des actes urbanistiques. Ils sont régis par le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie (CWATUPE).

Toute maison, tout terrain appartient à une zone définie, notamment par le Plan de Secteur (lotissement, zone agricole, zone de cours et jardins, ...). C'est complexe et il vaut mieux être conseillé par des professionnels des services communaux, avec pour certains travaux des déclarations urbanistiques ou des plans, avec ou sans l'aide d'un architecte.

Nos services sont à votre disposition :

- Les mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 09h à 12h.
- Par téléphone : 067/79.43.44
- Une permanence est organisée les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois de 09h à 11h.



> **M-CI. GODEAU – BOUGARD**  
**Échevine de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement**  
GSM : 0478/49.00.36.  
Contact : [urbanisme@ittre.be](mailto:urbanisme@ittre.be)



## FINANCES COMMUNALES 2009

### LES PREMIERS EFFETS DE LA CRISE ECONOMIQUE AU PLAN LOCAL !

Le 29 juin dernier, le Conseil Communal a pris connaissance des comptes annuels 2009. Il a dû acter les premières pertes importantes de recettes dues à la crise économique éclatée en fin 2008 : diminution de près de **700.000 euros** !

- Taxe force motrice : -300.000 €
- Précompte immobilier : -275.000 €
- Dividendes DEXIA : -57.000 €
- Intérêts de placements : -33.000 €

A cela, il faut encore ajouter une diminution de 80.000 euros dans la dotation du fonds des communes.

Malgré ces pertes sévères, le boni des comptes annuels 2009 s'élève encore en 2009 à **1.149.444,54 euros**. Le graphique ci-joint montre la progression constante de ce boni depuis le début de la nouvelle législature en 2007.

Ce boni aurait pu être encore plus important si certaines dépenses en frais fixes n'avaient pas augmenté de manière significative entre 2008 et 2009. Il en est ainsi, en particulier, des dépenses de personnel et de fonctionnement.

D'ici la fin de la législature, il sera donc nécessaire de retrouver la maîtrise de ces dépenses à l'instar de ce qui avait été atteint entre 2007 et 2008.

Par exemple, en matière de frais de fonctionnement, il faudra multiplier les achats groupés, les synergies entre les entités composant les services communaux et para communaux, les audits des frais constants (assurance, téléphonie, matériel roulant,...)

Par ailleurs, du côté des recettes, il sera aussi utile de veiller à une meilleure perception des taxes et redevances d'ores et déjà adoptées. En effet, il n'est pas socialement acceptable que certaines taxes soient délibérément éludées par certains contribuables et pas les moins fortunés. Je cite les terrains de tennis ou les secondes résidences. D'autres taxes existantes pourront aussi avoir un effet utile sur l'offre de logement : je pense à la taxe sur les bâtiments inoccupés.

Toujours du côté des recettes, mais de manière plus significative encore, il sera indispensable de s'interroger sur l'opportunité pour la commune de dépendre pour plus de 20% de ses ressources du sort d'une seule et même entreprise, la SA DU-FERCO pour ne pas la nommer. A l'heure de la « mondialisation » économique, la réponse est urgente et elle doit mobiliser toutes les forces vives de la commune !

Il y a des pistes qui sont pratiquées par d'autres communes. J'en cite trois :

- le partenariat public-privé pour les investissements lourds,
- la gestion pro-active du patrimoine communal immobilier,
- voire la sponsorship de certaines activités communales.

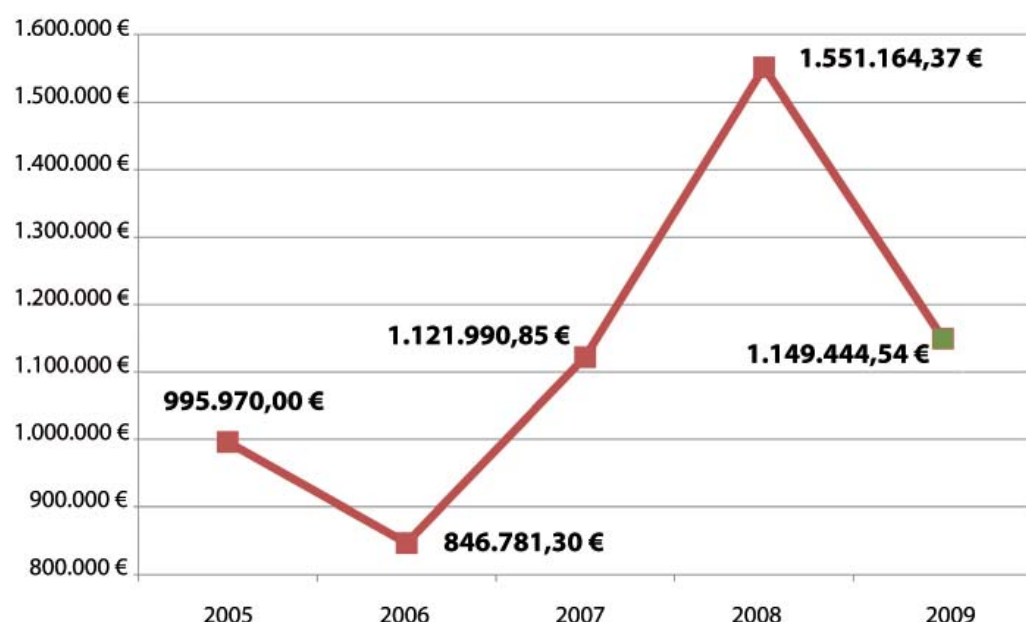
A l'analyse des comptes annuels 2009, plusieurs **conclusions provisoires** peuvent être tirées :

1. Le boni budgétaire reste confortable, nonobstant les pertes de recettes ;
2. Les réserves financières de la commune sont toujours importantes : +/- 1.200.000 euros ;
3. La compression des frais fixes doit être poursuivie ;
4. La perception des recettes doit être améliorée ;
5. Et enfin, la diversification des ressources communales doit être étudiée si l'on veut, à terme, échapper à une « mono » dépendance économique.



> **Claude Debrulle,**  
Echevin des Finances

### EVOLUTION DES RÉSULTATS BUDGÉTAIRES (SERVICE ORDINAIRE) - 2005-2009



ENTENDRE,  
c'est bien  
ECOUTER,  
c'est mieux

yapaka.be l'exemplecestnous.org

Les enfants nous observent,  
quel exemple leur donnons-nous ?

l'exemplecestnous.org yapaka.be

### COMME CHAQUE ANNÉE, EN ÉTÉ, LES ÉTUDIANTS VIENNENT PRÊTER MAIN FORTE À NOS OUVRIERS COMMUNAUX.

Cette année il y aura au programme la remise à neuf de toutes les classes de l'école de Virginal, le nettoyage de voiries et des sentiers, l'entretien des espaces verts,...





## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### PROJET DE SCHEMA DE STRUCTURE COMMUNAL

Le Collège communal d'Ittre porte à la connaissance de la population que, conformément aux dispositions du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Énergie (CWATUPE), le projet de Schéma de structure communal pour l'ensemble du territoire communal a été adopté provisoirement par le Conseil communal, en sa séance du 27 avril 2010.

En vertu de l'article 1752 du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Énergie, une **ENQUÊTE PUBLIQUE D'UNE DURÉE DE 30 JOURS** sera organisée à partir du mardi 14 septembre 2010 jusqu'au mercredi 13 octobre 2010 inclus.

Durant cette période, le public pourra obtenir des explications techniques lors de la réunion d'information et consulter les jours ouvrables :

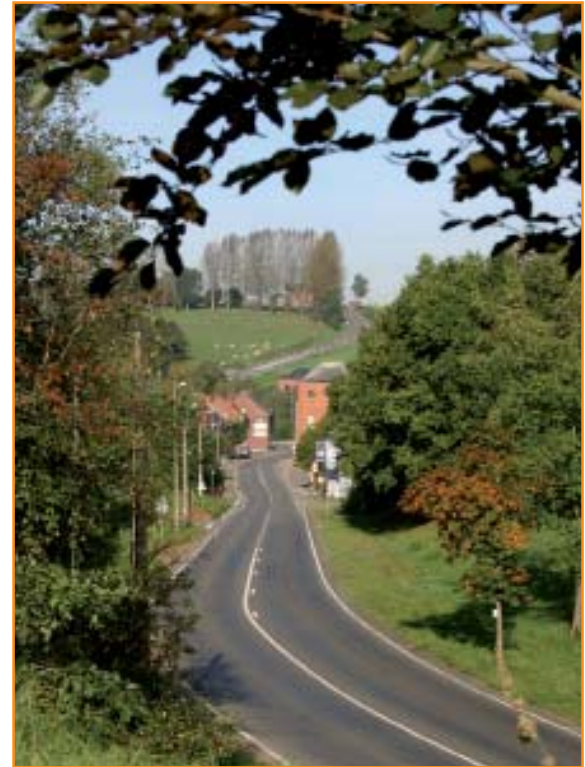
- du mardi au vendredi de 9 à 12h,
- le mercredi 13 octobre de 16h à 19h et
- les samedis 18 septembre et 2 octobre 2010 de 9 à 11 h,

au bureau du service de l'Urbanisme de l'Administration communale, rue de la Planchette n°2 à 1460 Ittre.

Une exposition permanente se tiendra également du 14 septembre 2010 au 13 octobre 2010 dans les couloirs du centre administratif, rue de la Planchette n°2.

Une réunion d'information du Bureau d'études concernant ce dossier est organisée le 24 septembre 2010 à 20h dans la salle Polyvalente de Virginal, située derrière La Poste, rue de l'École à Virginal.

Un stand d'information sera tenu par les membres du collège communal les deux jours de la Saint-Rémy (25 et 26 septembre 2010) de 14 à 17h.



Les intéressés qui auraient des réclamations et/ou observations à faire valoir, sont priés de les faire parvenir par écrit au Collège communal, rue de la Planchette n°2, durant ce délai et, au plus tard pour le dernier jour de l'enquête publique, soit le mercredi 13 octobre 2010 (cachet de la poste faisant foi).

La séance de clôture de cette enquête publique est fixée au mercredi 13 octobre 2010 à 18h au bureau du service urbanisme. Les réclamations et/ou observations pourront être exprimées verbalement.



> **Marie-Claire Godeau,**  
Échevine de l'Urbanisme



### UN 15 AOÛT NOUVELLE FORMULE. POURQUOI ?

Vous savez sans doute que cette fête du 15 août sera un peu différente des autres années.

En effet, la partie la plus « festive », celle qui draine le plus de monde (surtout la jeunesse), avec le disc-jockey et les groupes de musiciens sera déplacée vers le petit contournement, la placette devant l'école libre et le château.

Chaque année, la fête à Ittre draine de plus en plus de monde. C'est à la fois une constatation agréable et inquiétante. Ainsi, des milliers de personnes étaient agglutinées sur un espace restreint et étroit allant de la place Saint Rémi à l'entrée de la rue Basse.

Cette situation n'a jamais, jusqu'à présent, occasionné de graves problèmes ni provoqué aucune catastrophe. Nous avons eu beaucoup de chance...

Les autorités communales, soucieuses de la sécurité de toutes les personnes participant à cet événement sympathique que les Ittrois et leurs invités attendent avec impatience, ont voulu faire en sorte que les normes de sécurité soient renforcées. Les derniers événements tragiques

en Allemagne ne font que confirmer le bien-fondé de notre décision.

Le nouvel espace beaucoup plus étendu, ouvert, avec des zones d'échappement offre davantage de garanties.

En outre le bruit généré par le spectacle sera plus « harmonieusement » réparti sur l'ensemble du centre du village.

Des animations continueront à avoir lieu, rue Basse, et s'adresseront à un public, sans doute, un peu différent.

Les services de police fermeront la circulation aux moments chauds de la fête.

Toutefois, on pourra circuler librement le 15 août entre 8h et 14h. Ensuite, une déviation sera mise en place jusqu'au 16 août à 8h.

Il faut avoir le courage d'innover, de modifier les habitudes, de prendre ses responsabilités quand l'enjeu est la sécurité et le bien-être de tous.

> **Le bourgmestre : Axel François**

**ROULER moins vite**  
n'a jamais tué personne

yapaka.be | [lexemplecestnous.org](http://lexemplecestnous.org)

Les enfants nous observent,  
quel exemple leur donnons-nous ?

[lexemplecestnous.org](http://lexemplecestnous.org) yapaka.be



# LES FESTIVITÉS DU JUMELAGE

## ÉCUEILLÉ : 9-12 JUILLET 2010



C'est en juillet dernier qu'a eu lieu le séjour de la délégation ittroise pour fêter à Ecuillé le 18<sup>e</sup> anniversaire de la charte de jumelage signée à l'époque par le Maire Pierre BOURGUIGNON et le Bourgmestre Louis CARLIER.

Pour l'essentiel, cette délégation était composée, outre des musiciens de la Royale Harmonie de Virginal, des représentants du Collège et du Conseil communal ainsi que des représentants de nombreuses associations ittroises : le SITI, le C.L.I., Mélod'lttre, la J.S.I. les écoles, Kakemono, des comités de quartier, ... Malheureusement, pour cause de pied cassé, notre Bourgmestre n'a pas pu être des nôtres.

Cette composition de la délégation ittroise était voulue telle. En effet, le but de cette rencontre était de multiplier les contacts et les projets communs avec les autorités et les associations sœurs d'Ecuillé. Et cette ambition fut rencontrée grâce au dynamisme des participantes.

D'emblée, l'accueil du vendredi soir 9 juillet fut réconfortant après 10 heures d'autocar sur une route classée rouge en France !

Le programme du week-end fut chargé mais plein de découvertes, d'émotion et de souvenirs liés à la gentillesse, la disponibilité et au sens de l'hospitalité de la population d'Ecuillé.

Le samedi matin fut marqué par la découverte de la jolie ville de LOCHES à une trentaine de kilomètres de notre lieu de séjour : rues pittoresques, marché

traditionnel plein de saveurs, logis royal, collégiale et gisant d'Agnès SOREL, maîtresse du Roi Charles VII et mère de nombreuses dynasties européennes... Aussi, réception à l'hôtel de ville en présence du maire, ancien ministre giscardien du Président CHIRAC !

Au retour en fin d'après-midi, magnifique concert des deux harmonies de musique d'Ecuillé et d'lttre : deux heures et demie d'enchantement orchestral varié et expressif dans le décor majestueux de la vieille église du village, abandonnée depuis 1913 mais progressivement restaurée grâce à l'action communale.

Enfin, soirée de gala ouverte par les discours des autorités et l'échange des cadeaux, poursuivie par un dîner favorable aux entretiens personnels et clôturée par la danse jusqu'aux petites heures pour certain(e)s.

Le dimanche matin, dès 9 heures, changement de décors : sous un soleil toujours de plomb : décou-



verte des vestiges gallo-romains d'ARGENTOMAGUS. Très bel aménagement du site et richesse pédagogique du Musée reconstituant minutieusement le parcours de nos très anciens ancêtres.

Après un repas typique de la région, c'est le retour à travers le parc de la Brenne et le pays des mille étangs.

Et, à 17 heures, dans une impeccable organisation quasi-militaire, c'est le défilé à travers la cité, le dépôt des gerbes au monument aux morts des deux guerres et l'inauguration de la plaque commémorative de l'ancien maire Pierre BOURGUIGNON, initiateur français de jumelage.

Vers 18h20, c'est déjà la dernière soirée toujours ensoleillée qui débute, dans le magnifique parc « Espace ittrois » au son des cuivres et des djumbés écuillois. La fête se poursuit par un buffet campagnard rythmé par les nouvelles de la finale du Mondial mais aussi riche de contacts fructueux entre représentants des autorités et des associations des deux communes. Il s'agit de préciser les projets qui émailleront les échanges entre les populations d'Ecuillé et d'lttre d'ici la célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire de ce Jumelage à Ittre en juillet 2012.

Ce fut déjà l'objet à Ittre d'une première réunion d'évaluation le mardi 27 juillet qui a fait l'inventaire des projets envisagés. Une prochaine rubrique les évoquera.

Mais il en est un qui peut d'emblée être cité : les 29, 30 et 31 octobre prochain, Ittre accueille entre 10 et 20 invité(e)s d'Ecuillé pour un séjour à thème « au fil de l'eau » pour la découverte de l'une de nos belles richesses.

> **Claude Debrulle, Echevin du Tourisme**



## PRIMES COMMUNALES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

### ATTENTION DE BIEN RESPECTER LES DÉLAIS: 3 MOIS!

Dans le précédent bulletin communal, vous avez eu l'explication détaillée pour l'octroi des primes communales.

Pour rappel, il est **indispensable** de remettre votre demande à la Commune dans les délais réglementaires:

«Pour bénéficier de la prime, le demandeur introduit sa demande à l'administration communale au plus tard dans les **3 MOIS** suivant la réception de la preuve de promesse d'octroi d'une prime émanant de la Région wallonne» (article 6 du règlement communal)

Ne soyez donc pas distraits. Ce serait dommage!



> **Marc Hordies, Echevin de l'Énergie**

# La violence est un poing faible

yapaka.be

l'exemple est nous.org

Les enfants nous observent,  
quel exemple leur donnons-nous ?

l'exemple est nous.org

yapaka.be



## CONSEIL CONSULTATIF DE LA MOBILITÉ

Vous le savez peut-être, depuis 2005, le vélo est à l'honneur dans les écoles primaires de la Communauté française. Les Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale ont en effet décidé de financer un Brevet du cycliste.

Ce Brevet a pour objectif de doter les enfants des capacités nécessaires à la circulation à vélo avec un maximum de sécurité. Il ne constitue donc pas un permis de conduire son vélo. Mais ses objectifs sous-jacents concernent également **l'amélioration de la mobilité**, en particulier aux abords des écoles, **le développement personnel des enfants et la protection de l'environnement**.

Durant les premières années scolaires 2004 - 2006, des projets ont ainsi été menés dans une série de communes, d'abord par le GRACQ (Groupe de Recherche d'actions des cyclistes quotidiens), puis par PRO VELO, chaque fois en collaboration avec l'IBSR (Institut Belge de la Sécurité Routière). Depuis 2005, Pro Velo est chargé de la coordination générale et de la mise en oeuvre du passage du Brevet du cycliste. Requérant la collaboration des

communes et des polices, il est maintenant dans sa phase de généralisation. A ce jour, près de 300 classes, situées dans des communes réparties sur toute la Wallonie et à Bruxelles, ont passé leur brevet. Bravo à ces jeunes cyclistes ! Car comme on le sait, circuler à vélo n'est pas toujours une mince affaire...

Le Brevet du cycliste s'adresse aux élèves de 5<sup>e</sup> primaire, moment idéal pour effectuer ce type d'exercice. En effet, les élèves ont, à cet âge-là, les bonnes capacités psychomotrices et physiques pour effectuer des apprentissages dans la circulation. Cela permet également de laisser une possible marge de progression aux élèves plus faibles ou absents qui pourront retravailler certaines aptitudes l'année suivante, lorsqu'ils seront en 6<sup>e</sup> année.

Sous l'impulsion du Conseil Consultatif de la Mobilité et de l'Echevin de la Mobilité, notre commune a marqué son intérêt et a été sélectionnée par la Région wallonne pour mener ce projet dans les différents établissements scolaires primaires établis

sur son territoire, ce dont nous nous réjouissons.

Une concertation entre les établissements scolaires, la Coordination du Brevet, la commune et la police locale, a démarré et un calendrier de formation va être élaboré, avec comme point final l'épreuve dans la circulation et la délivrance du Brevet aux élèves ayant réussi celle-ci.

Les premières classes de 5<sup>e</sup> primaire commenceront leur cursus en septembre. Le projet sera officiellement lancé lors de la balade familiale à vélo organisée chaque année dans notre commune, en septembre, durant la semaine de la mobilité. Au printemps 2011, ces mêmes classes se verront décerner les premiers brevets, lors du printemps de la Mobilité.

Alors tous en selle et bon vent !

> **W. Debauche, Présidente du Conseil Consultatif de la Mobilité**  
**et M. Hordies, Echevin de la Mobilité**



## EXPRESSION POLITIQUE: ITTRE PLUS

### CINQUANTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU CONGO

La Belgique et le Congo sont associés par une longue histoire mêlée de tendresse et de tragédies. Les liens entre la Belgique et son ancienne colonie ne se sont pas rompus avec l'indépendance du Congo ; cela est encore apparu avec la présence de plusieurs centaines de milliers de personnes pour accueillir notre souverain.

Nous avons un attachement sentimental au Congo et une dette d'honneur vis à vis des Congolais : ils ont très largement participé à la richesse de notre pays. Cette nation, en totale reconstruction, a besoin de notre aide : enseignement, santé, justice, armée, grands travaux, etc... Nous, les Belges, les Wallons, si prompts à aider les autres pays en difficulté, ne mesurons pas notre aide avec parcimonie. Et surtout, arrêtons d'expliquer nos réticences au nom de

grands principes moralisateurs qui n'ont pas les « oreilles » des ventres affamés des millions d'enfants de Kinshasa, du Katanga, du Kasai ou du Kivu... .

Ici à Ittre, dans le cadre de nos engagements en matière de solidarité internationale, nous pouvons y contribuer. Aux niveaux fédéraux, régionaux et communautaires, nous pouvons faire beaucoup mieux. A ce titre, je vous transmets le communiqué du parti socialiste et de son Président, Elio DI Rupo.

« **Le PS partage la joie de la population congolaise et propose la mise sur pied de plans stratégiques et de partenariat préférentiel.**

*A l'occasion du cinquantième de l'Indépendance du Congo, le PS partage la joie du peuple congolais.*

*Le Parti Socialiste estime que la Belgique doit continuer à accorder un soutien prioritaire à l'Afrique centrale et plus particulièrement à la RDC.*

*Il est essentiel de soutenir les processus de modernisation entamés. Le PS s'engage à soutenir les efforts concernant l'Afrique en général, et la RDC en particulier, au niveau européen.*

*Dans ce contexte, il convient d'augmenter notre effort de coopération dans le cadre de Plans stratégiques de Partenariat préférentiel ; ceci, afin d'accompagner le renforcement de ses institutions démocratiques dans un plus grand respect des droits humains et de contribuer à sa reconstruction économique. ».*

> **Axel François, Ittre Plus**



## EXPRESSION POLITIQUE: ECOLO

### LA BELGIQUE DE PLUS EN PLUS À LA TRAÎNE POUR SAUVER LA PLANÈTE. ET SI ON RÉAGISSAIT ?

Qui peut encore nier que l'être humain que nous sommes est en train de bousiller la (- et c'est la notre! -) seule planète vivante connue de ce jour, et donc la propre survie de notre espèce, et donc celle de nos descendants ? Qui peut encore s'aveugler des dérèglements climatiques à l'échelle de la Terre (inondations par ici, sécheresses par là, fonte des glaces, ...) ? Qui peut encore ne pas voir que des espèces vivantes, qu'elles soient humaines ou animales, doivent émigrer ou mourir, entre autres pour des raisons climatiques ?

En tous cas, la Belgique devient de plus en plus nulle pour réagir.

Si, selon l'étude de l'université de Yale (GB), la Belgique se positionnait 57<sup>e</sup> mondiale en performance environnementale en 2008 (<http://epi.yale.edu:2008/CountryScores>), elle est descendue en 2010, en 2 ans, à la 88<sup>e</sup> place (!), soit

juste après l'Ukraine et avant la Jamaïque, et « bon » dernier du continent européen (<http://epi.yale.edu/Countries>). Encore un petit « effort » et nous serons dans le peloton des pays des plus pauvres d'Afrique !

#### Lamentable !

Quant à prendre notre part contre le dérèglement climatique et la préservation des ressources fossiles, en optant, par exemple, pour le développement des énergies renouvelables, dont l'énergie éolienne, la Belgique (y compris sa mer du Nord) n'est, en 2009, qu'à la 15<sup>e</sup> place européenne en puissance éolienne par habitant (source : EurObserv'ER 2010). Ok : avec 52 Kw/1000 habitants, la Belgique fait mieux que la Bulgarie, par exemple (23,4 Kw/1000 habitants), mais bien moins que nos voisins directs comme le Luxembourg (86,2 Kw/1000 habitants) et ne parlons pas de l'Allemagne

(315,3 Kw/1000 habitants).

Il est donc de notre responsabilité collective et personnelle de réagir.

A notre (petit) niveau local, la Commune (comme un nombre croissant de citoyens) a autant investi dans l'énergie photovoltaïque que dans d'autres économies d'énergie fossile, dont les primes communales, avec une priorité pour l'isolation des habitats : ce qui est bon pour l'environnement est aussi bon pour le portefeuille!

D'autre part, la Commune a pris l'initiative de faire un sondage sur une possibilité d'implantation d'un parc de 5 éoliennes sur son territoire.

A vous d'agir.

> **Paul Perniaux, Secrétaire de la locale Ecolo Ittre et Conseiller communal, et Marc Hordies, Echevin (<http://ittre.ecolo.be>)**



## LES AÎNÉS DE LA COMMUNE ONT VOYAGÉ

**LE 7 MAI :** visite, en soirée, des Serres Royales de Laeken. Ces serres construites à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, par le Roi Léopold II, abritent une collection exceptionnelle de fleurs et de plantes : on y trouve entre autres des caoutchoucs géants, de très anciennes variétés d'hortensias, des canneliers et une collection unique de fougères, sans oublier les azalées, les rhododendrons, les fuchsias et les magnifiques medinillas, cette plante exotique, portant de longues grappes pouvant mesurer jusqu'à 40 cm. Tous les participants en sont revenus enchantés.

**LE 10 JUIN :** escapade d'une journée en Hesbaye. Après une escapade d'une journée en Hesbaye. Après un départ, non pas sur les chapeaux de roues, mais comme un escargot, nous nous sommes rendus à la Ferme du Vieux Tilleul pour visiter l'élevage de ces gastéropodes où nous avons pu déguster des « petits gris de Namur ».

Le repas de midi fut pris au Château d'Oteppe et l'après-midi fut consacré à la visite du Musée du Cycle à Huccorgne et au très beau Château de Jehay.

La journée se termina par une tasse de café et un morceau de tarte à la Taverne de la Gourmandise.

Comme d'habitude, les 59 participants à cette excursion en ont gardé un souvenir mémorable.

**POUR RAPPEL :** prochain voyage, le 10 septembre, balade sur « notre » canal : départ d'Ittre, passage du plan incliné de Ronquières, de l'ascenseur de Strépy-Thieu, navigation vers l'ascenseur hydraulique de Bracquenies et repas à la Cantine des Italiens.

**ATTENTION:**  
RENDEZ-VOUS ET DÉPART À 9H30 DE L'ÉCLUSE D'ITTRE.

Prix : 25 € à payer sur le compte de l'Administration communale

091-0001539-16

COMMUNICATION : EXCURSION CANAL

Renseignements : Arthur Deghorain –  
067/64 71 35 ou 0475/59 86 05

LE MINIBUS COMMUNAL POURRA AMENER CEUX QUI LE DÉSIRENT À L'ÉCLUSE D'ITTRE (1 €) MOYENNANT PRISE DE RENDEZ-VOUS AVEC M. LUC HURIAUX : 0473 51 33 95

> **Axel François, Échevin des Aînés**



## IRRESPECTUEUX : UNE DES TABLES DONT NOUS VOUS PARLIONS EN JUIN EST DÉJÀ PARTIE !!!

Le mois dernier, j'annonçais l'installation de premiers bancs et tables de pique-nique pour un tourisme « doux » le long du canal et de ses biefs (voir photo 1).

A la mi-juillet, une table de pique-nique a déjà été volée près du bief 29 (voir photo 2).

C'est désolant.

Plainte a été déposée à la police.

> **Claude Debrulle, Echevin du Tourisme**



## URGENT

Le service extrascolaire cherche un **PROFESSEUR DE FRANÇAIS** pour aider des élèves de secondaire..

Infos: **Frédérique Joris**

067/ 79 73 38 ou [f.joris@ittre.be](mailto:f.joris@ittre.be)

## Prochain Conseil Communal

**LE 28 SEPTEMBRE 2010 À 19H,  
SALLE DES MARIAGES  
GRAND PLACE 1, ITTRE**



## NAISSANCES

**RIAHI MAYA :** née le 29/04/2010 à Moscou, Fédération de Russie

**LEPAS CLEMENCE :** née le 25/05/2010 à Braine-l'Alleud

**ULTEI MATTEO :** né le 29/05/2010 à Ottignies-Louvain-La-Neuve

**DEBAUVE LILA :** née le 31/05/2010 à Anderlecht

**JACQMIN PAULINE :** née le 11/06/2010 à Nivelles

**ROGGEMANS LOUANA ET MYLAN :** nés le 15/06/2010 à Nivelles

**DE ASCENÇÃO MARIA SARAH :** née le 16/06/2010 à Braine-l'Alleud

**BENOIS GIULIA :** née le 22/06/2010 à Braine-l'Alleud

**DE WAELE LOUIS :** né le 24/06/2010 à Nivelles

**LAMBERT SAM :** né le 29/06/2010 à Uccle

**HADI BASSMA :** née le 12/07/2010 à Braine-l'Alleud



## MARIAGES

**LATINIS RENÉ ET KALALB OGA :**  
le 05/06/2010

**VAN CLEEMPOEL MAXIMILIEN ET CAYPHAS FLORENCE :** le 12/06/2010

**BARTHELEMY PASCAL ET COUCKHUYT ISABELLE :** le 12/06/2010

**MARCELIS BERTRAND ET VANLATHM CORALIE :** le 02/07/2010

**DE WAELE DANIEL ET CHINTINNE VANESSA :**  
le 03/07/2010

**LISART JONATHAN ET ARNOULD JULIE :**  
le 09/07/2010

**DUMORTIER TANGUY ET DURIEUX ELOÏSE :**  
le 31/07/2010



## DÉCÈS

**DELESTIENNE MARIA :** décédée le 01/06/2010 à ITTRE

**DIEU JOËLLE :** décédée le 12/06/2010 à ITTRE

**THIEBAULT JULIEN :** décédé le 13/06/2010 à ITTRE

**HUYGENS ELISABETH :** décédée le 19/06/2010 à ITTRE

**CAPPOEN GEORGES :** décédé le 28/06/2010 à LA-LOUVIÈRE

**GUILMOT ROBERT :** décédé le 12/07/2010 à MONTIGNY-LE-TILLEUL

**TAMIGNIAU MARIETTE :** décédée le 22/07/2010 à NIVELLES

## Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Claude DEBRULLE**, Echevin de l'Information, des Finances, de la Culture, du Tourisme et de la Solidarité internationale.

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page :  
**Nancy Dutoit d'Inform'Action asbl**

Impression : **Imprimerie Delferrière**